

En second lieu, nous sommes vivement peiné et inquiets du fait que ce nouveau membre du "club nucléaire" soit un pays avec lequel les gouvernements canadiens successifs ont collaboré de façon très étendue, au cours des vingt dernières années, dans le domaine de l'énergie nucléaire. Cette collaboration suivie avec l'Inde dans ce domaine a comporté notamment le don, sous l'égide du Plan de Colombo, d'un réacteur de recherche nucléaire; la fourniture de crédits, de services d'experts, de matériel et de combustible pour deux réacteurs servant à la production d'électricité, et divers échanges techniques ainsi que la formation de personnel, etc. Cette assistance devait aider l'Inde à répondre aux besoins critiques du peuple indien en matière d'énergie; elle a été fournie à l'Inde et acceptée par elle selon le principe qu'il en serait fait usage strictement à des fins pacifiques. Au cours de discussions internationales et dans le cadre de nos échanges bilatéraux avec l'Inde, nous avons fait ressortir le fait que la réalisation d'une explosion nucléaire à des fins prétendument pacifiques ne pouvait être considérée comme une utilisation pacifique selon l'acceptation donnée à ce terme par nos arrangements de coopération.

Le Canada continue d'attacher beaucoup d'importance à ses relations générales avec l'Inde et demeure soucieux de favoriser le progrès économique et social du peuple indien. Il respecte entièrement la souveraineté et l'indépendance de l'Inde à tous les égards. On ne peut s'attendre, toutefois, à ce qu'il fournisse de l'aide et des subventions, directement ou